

LE BIEN-ÊTRE DE VOTRE FAMILLE,
LA PROTECTION DE VOTRE HABITATION




LOGGIA


Foyer
ASSURANCES

Avec LOGGIA, protégez votre famille et votre confort en toutes circonstances !

Votre maison, c'est bien plus que quatre murs et un toit !

C'est un lieu de vie, où vous aimez vous retrouver en famille ou entre amis pour partager des moments inoubliables.

Vous avez choisi et aménagé votre propriété avec soin, et vous souhaitez qu'elle soit bien protégée.





Bénéficiez d'avantages tarifaires

- Pas de franchise : pour tout sinistre supérieur à 220 €, **loggia** vous indemnise totalement.
- Réduction de 15% sur votre prime d'assurance tant que votre habitation a moins de 10 ans.
- Réduction de 45% sur votre prime vol si votre maison est équipée d'un système d'alarme relié.
- Assurance incendie gratuite durant la construction de votre habitation.

... et de services d'assistance

- En cas de sinistre, nous vous aidons à retrouver le plus rapidement possible une situation confortable.
- Nos conseillers joignables au 02 541 90 12, vous aideront 24 h/24 et 7j/7, à gérer les premières urgences et démarches.
- Nous nous engageons à régler efficacement votre dossier et à vous indemniser rapidement.

LOGGIA assure votre bien-être à l'intérieur de votre habitation ...



Vous aimez cuisiner et recevoir vos amis ; votre salle de bain est un lieu de détente et de wellness ; vous êtes adepte de nouvelles technologies et disposez de matériel audio-visuel ou informatique dernier cri ...

Quelles que soient vos passions, **loggia** garantit votre tranquillité.

Quelques exemples des garanties de loggia :

loggia protège votre maison et son contenu en cas d'incendie, de tempête, de dégâts des eaux, de catastrophes naturelles, de bris de verre, de vol et d'actes de vandalisme.

- Une protection optimale de votre contenu.
- La garantie matériel informatique couvre votre ordinateur portable contre le bris et le vol.
- Les dommages causés à votre propriété par votre propre véhicule sont pris en charge.
- Les bagages de toute la famille sont protégés en cas de vol ou de détérioration.
- Toutes ces garanties sont aussi acquises pour le logement d'étudiant de votre enfant.

... protège les aménagements extérieurs de votre propriété



Vous appréciez le jardinage et avez aménagé un jardin de rêve ; vous aimez profiter de votre terrasse tout au long de l'année ; votre piscine vous offre détente et bien-être dès le retour des beaux jours...

Avec sa formule **premium, loggia** offre une protection optimale à tous vos aménagements extérieurs !

La formule premium couvre :

- *Votre mobilier extérieur (meubles et abris de jardin, jeux d'enfants, parasols, etc.) en cas de tempête, de vol ou de vandalisme jusqu'à 20 000 €.*
- *Votre piscine extérieure et sa couverture jusqu'à 10 000 €.*
- *Les serres à usage privé jusqu'à 10 000 €.*
- *La remise en état des jardins et plantations en cas de tempête ou de catastrophe naturelle, mais aussi en cas de dégâts causés par du gibier ou des animaux domestiques.*
- *Votre mobilier en cas de bris lors d'un déménagement.*
- *La dépollution en cas d'écoulement de fuel et le remboursement du fuel écoulé.*
- *Le vol des plantations jusqu'à 3 500 €.*

... protège ce que vous avez
de plus précieux : votre famille



Votre enfant casse une vitre chez le voisin en jouant au ballon ; vous vous blessez en faisant des travaux à la maison ; ne laissez aucun incident perturber votre bien-être au quotidien...

loggia assure tous les membres de votre famille en cas d'incident avec un tiers et en cas d'accident de la vie privée.

La protection de la famille offerte par loggia :

- L'assurance de votre responsabilité civile familiale en cas d'incident avec un tiers dans le cadre de votre vie privée.
- Une protection **défense et recours**, pour vous défendre en cas de litige.
- Une garantie **accidents de la vie** qui protège toute votre famille à la maison, mais aussi à l'école, en vacances ou lors des loisirs.
 - Vous êtes couvert même si vous êtes seul responsable et êtes indemnisé en tenant compte du préjudice subi.
 - Chaque membre de la famille est couvert jusqu'à 250 000 € en cas d'invalidité permanente de minimum 10%.
 - Vous bénéficiez de services d'assistance et de prestations d'urgence.
 - Vous êtes aussi indemnisé en cas d'incapacité temporaire de travail.

... soutient vos gestes en faveur de l'environnement



Vous êtes soucieux de la protection de l'environnement :
votre maison est économe en énergie ou équipée d'installations écologiques...

loggia soutient votre démarche et vous offre des conditions avantageuses !

Les garanties écologiques de loggia :

- *Des réductions tarifaires sur la prime d'assurance bâtiment des maisons à faible consommation énergétique : -10% pour les maisons de classe énergétique A et -5% pour les maisons de classe énergétique B.*
- *Upgrade to green : en cas de sinistre, **loggia** vous indemnise jusqu'à 20% en plus de l'indemnité classique si vous choisissez de reconstruire avec des matériaux ou des techniques écologiques.*
- *L'assurance de votre maison à ossature bois sans majoration de prime.*
- *Energies vertes : couverture tous risques pour les installations de chauffage écologiques (panneaux photovoltaïques, pompes à chaleur, chaudières à condensation, etc.). Vous revendez l'énergie produite à un distributeur local ? En cas de sinistre, **loggia** indemnise la perte de revenu consécutive à l'impossibilité de revendre l'énergie.*

Intéressé ? Contactez sans plus attendre votre courtier !

